

NORME FRANÇAISE  
HOMOLOGUÉEANALYSE CHIMIQUE DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE  
DOSAGE DES MATIÈRES OXYDANTES  
OU DES MATIÈRES RÉDUCTRICESNF  
T 20-272  
Juillet 1968**OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION**

La présente norme a pour objet la description d'une méthode de dosage des matières oxydantes ou des matières réductrices dans l'acide chlorhydrique à usage industriel.

La méthode décrite est applicable à la détermination des teneurs en matières oxydantes (exprimées en milligrammes de chlore par kilogramme d'acide) ou des teneurs en matières réductrices (exprimées en milligrammes de dioxyde de soufre par kilogramme d'acide) supérieures à 10 mg/kg.

Cette méthode ne doit être appliquée qu'à l'analyse des acides ne contenant pas, en nature, en nombre ou en quantité, d'impuretés susceptibles de gêner le dosage. Ainsi, elle s'applique en général à tous les acides industriels courants, à l'exclusion de certains acides résiduels.

**PRINCIPE**

Essai préliminaire qualitatif pour déceler la présence de matières oxydantes ou de matières réductrices.

Dosage iodométrique direct (matières oxydantes) ou indirect (matières réductrices).

**RÉACTIFS**

Au cours de l'analyse, n'utiliser que de l'eau distillée ou bien de l'eau d'une pureté équivalente récemment bouillie et refroidie.

- 1 — Iodure de potassium cristallisé, exempt d'iodate.
- 2 — Solution de iodure de potassium à 100 g au litre.  
Dissoudre 10 g de iodure de potassium dans de l'eau et compléter le volume à 100 ml.
- 3 — Solution titrée de thiosulfate de sodium 0,1 N.
- 4 — Solution titrée d'iode 0,1 N contenant au moins 25 g au litre d'iodure de potassium.
- 5 — Empois d'amidon : solution à 5 g au litre.

**APPAREILLAGE**

Matériel courant de laboratoire et notamment:  
vase à peser, de 60 ml environ, à bouchon rodé.

**MODE OPÉRATOIRE****Essai préliminaire**

Introduire dans une fiole conique de 100 ml, 20 ml environ de l'échantillon pour essais, ajouter 50 ml d'eau, un cristal d'iodure de potassium (2) d'un gramme environ et 0,5 ml d'empois d'amidon (5); agiter et attendre deux minutes.

S'il se produit une coloration bleue indiquant une libération d'iode, procéder suivant le chapitre « Dosage des matières oxydantes »; s'il ne se produit pas de coloration, procéder suivant le chapitre « Dosage des matières réductrices ».

**Prise d'essai**

Remplir le vase à peser avec l'échantillon pour essais et prélever en pesant par différence à 0,1 g près une prise d'essai de 50 g environ.

Homologuée  
par arrêté du 25-6-68  
J. O. du 28-6-68

La présente norme remplace les normes T 20-308 et T 20-315, homologuées respectivement le 31 mai 1956 et le 31 janvier 1960.